

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1700**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **20 avril 2026**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 1700** *concernant la sécurité publique, la circulation et le stationnement des véhicules.*

Tous les articles du présent règlement entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2026, à l'exception des articles 11 à 16 et 108 à 115, ainsi que des annexes I et X, qui entreront en vigueur le jour de la publication du présent avis. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 28 avril 2026.



Rebecca Monaco, LL.L., J.D.  
Greffière